

**BILAN FINANCIER de l'EXECUTION
du BUDGET de la MAIRIE
des 1^{er} et 7^e ARRONDISSEMENTS,
au TITRE de l'EXERCICE 2022**

(COMPTE d'EXECUTION 2022)

Le présent bilan financier a vocation à retracer les dépenses et les recettes de la Mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements pour l'année 2022.

I – DOTATIONS

Le montant des Dotations financières pour 2022 était réparti comme suit :

Exercice 2022	Fonctionnement	Investissement
Dotations	1 345 707 €	151 344 €
Report 2021	2 194 235,89 €	415 208,80€
Global	3 539 942,89€	566 552,80€
	4 106 495,69 €	

1- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT: 1 345 707 €

Ce montant comprend 1 318 298 € de Dotation de Gestion Locale + 27 409 € de Dotation d'Animation Locale.

L'excédent reporté de 2021 s'élevait à 2 194 235,89€

La section de Fonctionnement s'élevait donc à 3 539 942,89 €

2 – EN SECTION D'INVESTISSEMENT : 151 344 €

L'excédent reporté de 2021 s'élevait à 415 208,80€

La section d'Investissement s'élevait donc à 566 552,80 €

I.1 – ÉLÉMENTS D'ANALYSE DES DOTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au titre de l'année 2022, la dotation de Fonctionnement allouée à la MS s'élevait à : **1 345 707 €.**

BP 2021	BP 2022	Taux de variation
1 329 755 €	1 345 707 €	+0,012 %

Le montant des dépenses mandatées est de : **1 356 865,95 €**, soit **100,83 % du BP alloué.**

A ces montants mandatés, il convient de rajouter les Restes à Réaliser : **709 584,75 €.**

Le Résultat Cumulé (le montant global engagé), au titre de l'année 2022, s'élève donc à **2 066 450,70 €**, soit **153,55% du BP alloué.**

I.2 – ÉLÉMENTS D'ANALYSE DES DOTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La dotation d'Investissement allouée, au titre de l'année 2022, s'élève à **151 344 €**.

BP 2021	BP 2022	Taux de variation
150 390 €	151 344 €	+ 0,63 %

Le montant des dépenses mandatées est de : **139 062,44 €**, soit **91,89 % du BP alloué**.

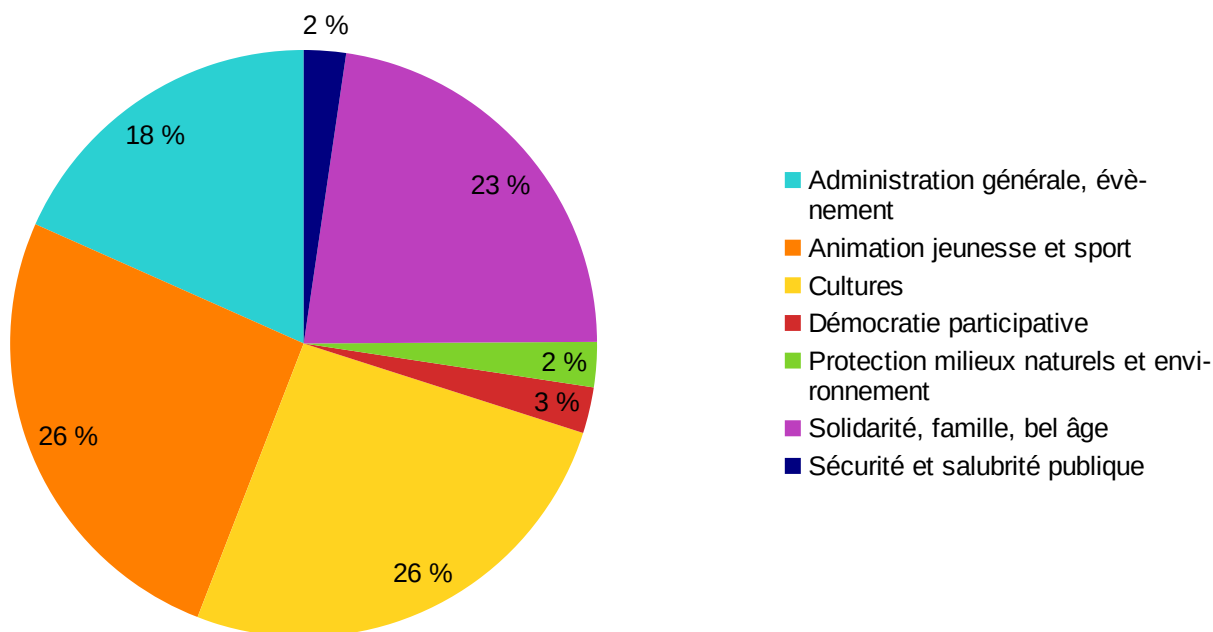
A ces montants mandatés, il convient de rajouter les Restes à Réaliser : **43 311,99 €**.

Le Résultat Cumulé, au titre de l'année 2022, s'élève donc à **182 374,43 €**, soit **120,50% du BP alloué**.

II – CONSOMMATIONS

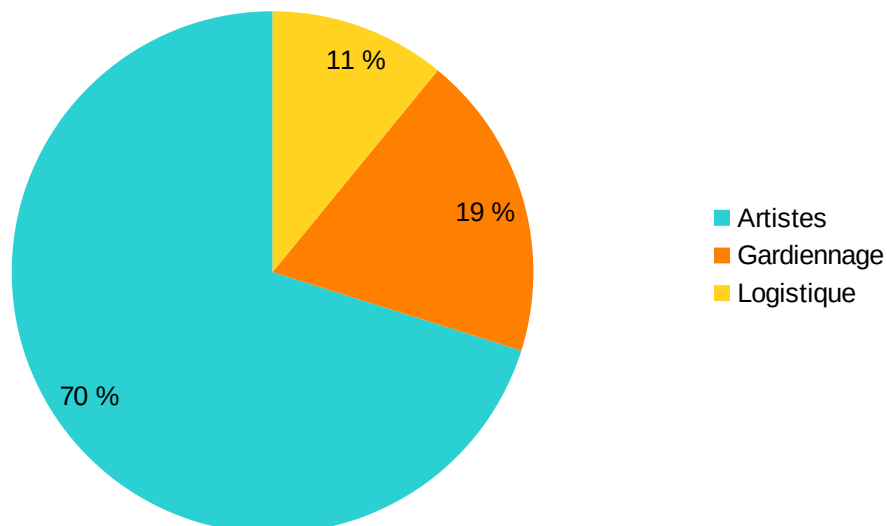
Répartition des dépenses de fonctionnement 2022 par politique

Politique	Montant mandaté	Pourcentage du mandaté
Administration générale, événement	253 518,67	18,34 %
Animation jeunesse et sport	349 742,26	25,78 %
Cultures	352 145,23	25,95 %
Démocratie participative	34 433,20	2,54 %
Protection milieux naturels et environnement	33 663,25	2,48 %
Solidarité, famille, bel âge	306 508,24	22,59 %
Sécurité et salubrité publique	31 513,40	2,32 %
TOTAL MANDATÉ 2022	1 356 865,95	100,00 %



II.1 Analyse des principales dépenses de fonctionnement sur le réalisé

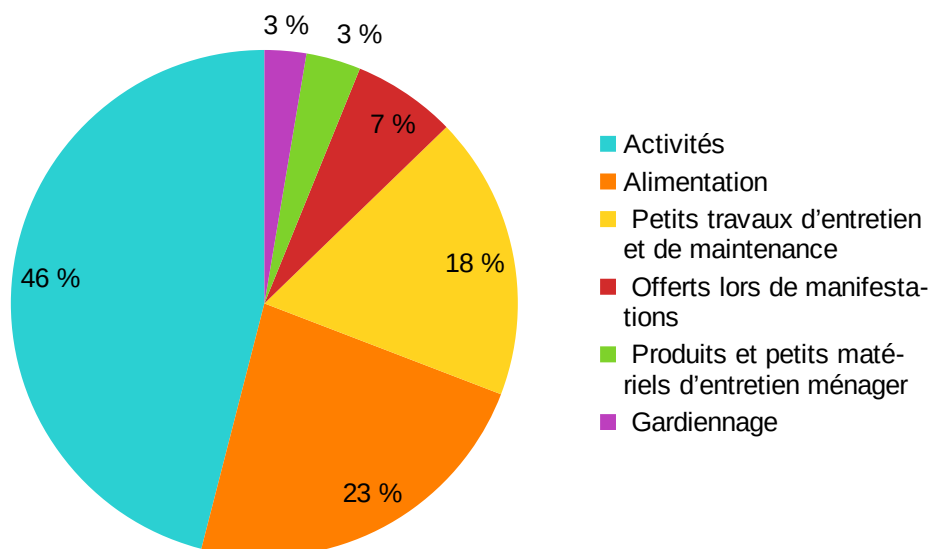
Les dépenses de culture, 352 145,23€ €, qui regroupent les fonctions 30 – Culture - Services communs et 33 – Culture – Action culturelle, se décomposent comme suit :



Le budget culturel a augmenté de 25 % par rapport à 2021, exclusivement utilisé pour la représentation artistique, 246 990,08€. Plus des 2 tiers du budget culture finance cette activité. Les dépenses de gardiennage 66 695,19€ et logistique 38 459,96€ n'ont pratiquement pas évoluées par rapport à 2021. La sécurité était déjà exigeante sur ce type de représentation en 2021.

Les dépenses d'animation, 349 742,26€, qui regroupent les fonctions 412 – Sport – Stades 414 – Sport – Autres équipements sportifs ou de loisir 415 – Sport – Manifestations sportives 421 – Jeunesse – Centres de loisirs et 422 - Jeunesse- Autres activités pour les jeunes, se décomposent comme suit :

160 892,23€ Activités y compris les transports (14 315,61€)
81 012,31€ Alimentation (CMA, repas et petite épicerie pour des goûters)
63 222,15€ Petits travaux d'entretien et de maintenance
23 104,86€ Offerts lors de manifestations (goûters de Noël et goodies)
12 203,51€ Produits et petits matériels d'entretien ménage
9 307,20€ Gardiennage



Les dépenses d'animation locales sont passées de 208 140 € en 2021 à 349 742,26 € en 2022. Une forte activité répondant à la demande des habitants, post-COVID a été réalisée avec un fort taux de participation. Les activités représentaient un tiers du budget animation 2021 alors qu'elles représentent presque la moitié du budget cette année.

L'alimentation a augmenté de 50 % en 2022 avec la reprise importante de l'activité des ACM. Le pourcentage utilisé pour l'alimentation dans le budget animation est de 23 % contre 25 % en 2021.

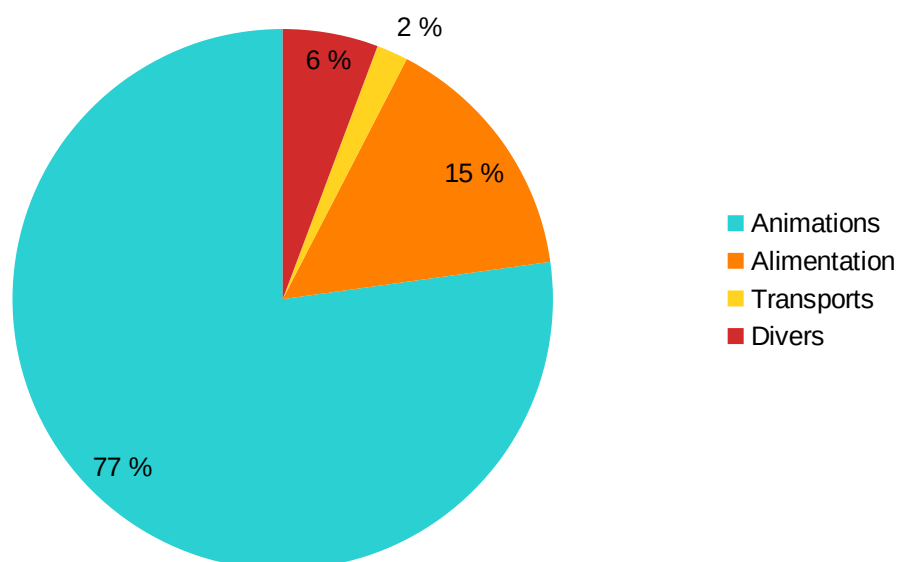
Les travaux de maintenance ont également augmenté de 50 % par rapport à l'année dernière. L'arrivée du responsable du service technique le 1^{er} décembre 2021 a permis une remise en état des différents centres en 2022.

L'entretien ménager a baissé de 25 % ce qui s'explique par l'arrêt des décontaminations en cas de COVID. Enfin les frais de gardiennage ont doublé avec une diversification de l'offre d'animation locale et l'utilisation des centres sur des plages horaires élargies.

La forte activité n'a pas modifié le montant des produits offerts lors de manifestations qui reste identique à l'année dernière.

Les dépenses solidarité, familles, bel âge, 306 508,24 €. En 2021, cette activité représentait 10 % du budget. Celle-ci avait été très ralentie en terme de montant, par les mesures sanitaires liées au COVID. En 2022, c'est la 3^e dépense de la mairie de secteur avec une forte reprise de l'activité. La répartition des dépenses montre que l'investissement financier pour offrir des activités de qualité à la population représente plus des 3/4 des dépenses :

Animations	236 661,67
Alimentation	46 577,92
Transports	5 773,19
Divers	17 495,46



Les dépenses d'administration générale, 253 518,67€ qui regroupent les fonctions 020 – Administration générale - Services communs, 023 – Administration générale – Information, communication, publicité et 024 – Fêtes et cérémonies, se décomposent

comme suit :

114 730€ Remboursement ville fluides

22 119,34€ Informatique et télécommunications

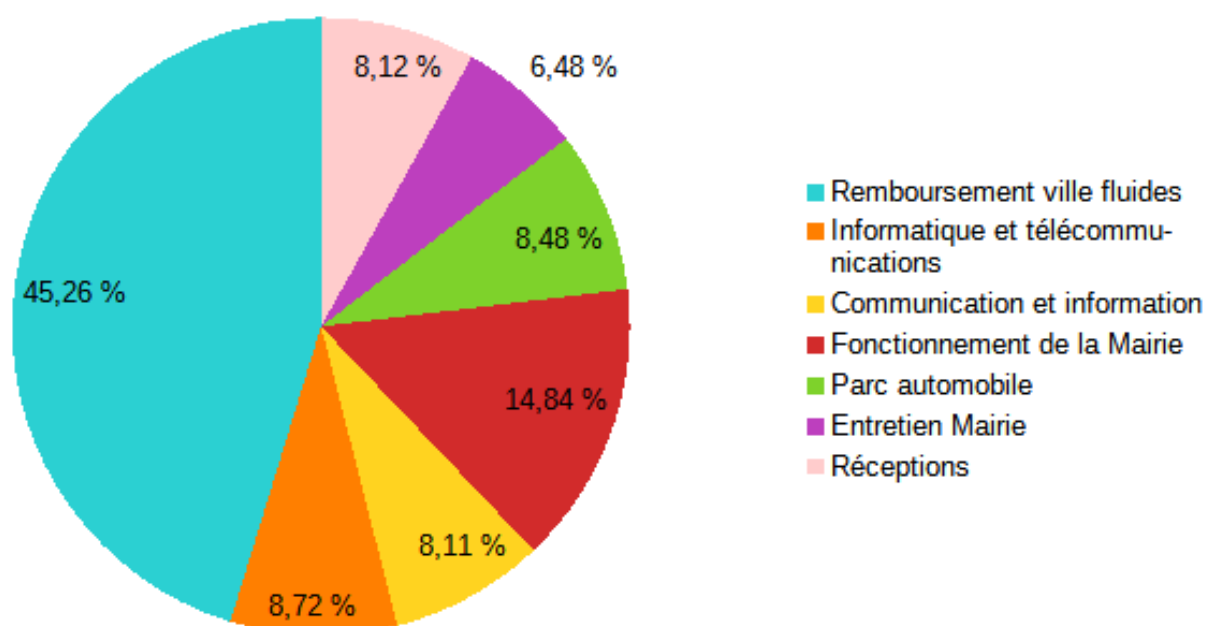
20 558,38€ Communication et information

37 610,24€ Fonctionnement (photocopieurs, affranchissement, mise sous pli, fourniture de bureau)

21 498,92€ Parc automobile (Essence et entretien)

16 419,60€ Entretien Mairie (ménage, petit matériel et travaux)

20 582,19€ Réceptions (Fleurs, livres, alimentation, gardiennage) dont 13 156,34 alimentation (accueil et buffets pour les expositions ou les intervenants dans l'auditorium, déjeuners de travail), 4 981,89€ de gardiennage, et 2 443,96€ fleurs pour cérémonies



Le remboursement des fluides, incompressible, correspond à presque la moitié des dépenses d'administration générale. Les dépenses, 138 788,67€ sur lesquelles nous pouvons avoir une action correspondent à 10,31 % du BP (10,77 % du BP l'année dernière). Comme élément comparatif, en 2019 le budget d'administration générale s'élevait à 25,13 % du BP.

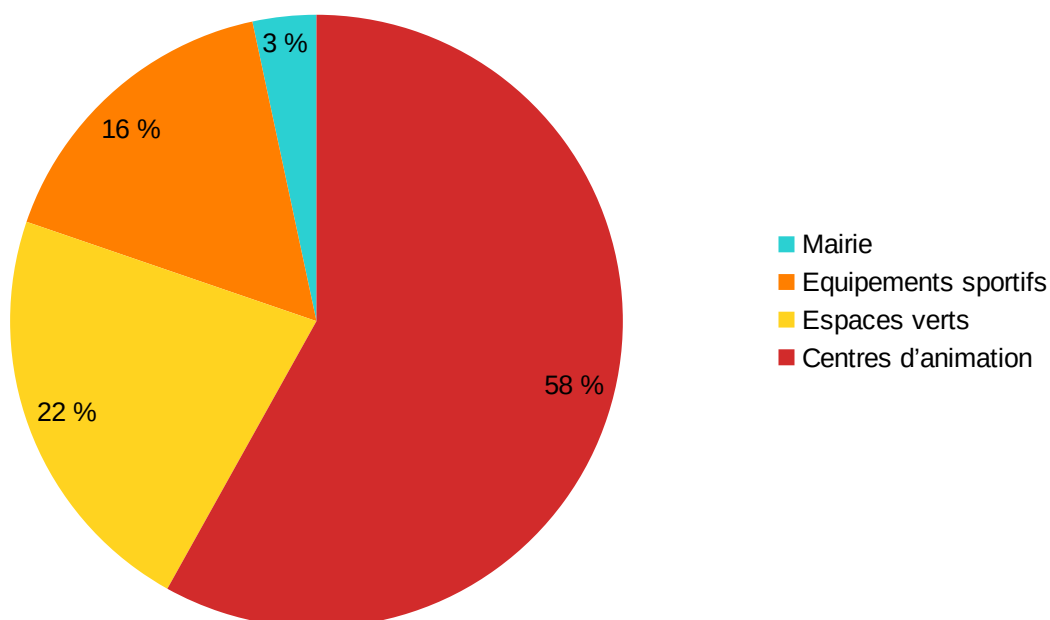
De plus, le pourcentage « Réceptions » est principalement utilisé pour l'accueil des exposants et des intervenants sur des projets éducatifs et culturels organisés dans l'enceinte de la Mairie. L'effort d'économie sur l'administration générale déjà avéré l'année dernière continue au profit des actions de culture et d'animation bénéficiant directement à la population.

II.2 Analyse des dépenses d'investissement sur le réalisé

Les dépenses d'investissement en travaux d'urgence, 139 062,44€ se répartissent comme suit ; la très grosse majorité des dépenses d'urgence concerne les interventions sur les centres d'animation, 80 776,94€ ce qui n'évolue pas par rapport à 2021. De même pour les travaux dans la Mairie qui correspondent à une faible part des dépenses d'investissement, ce qui est cohérent par rapport au peu de vétusté du bâtiment.

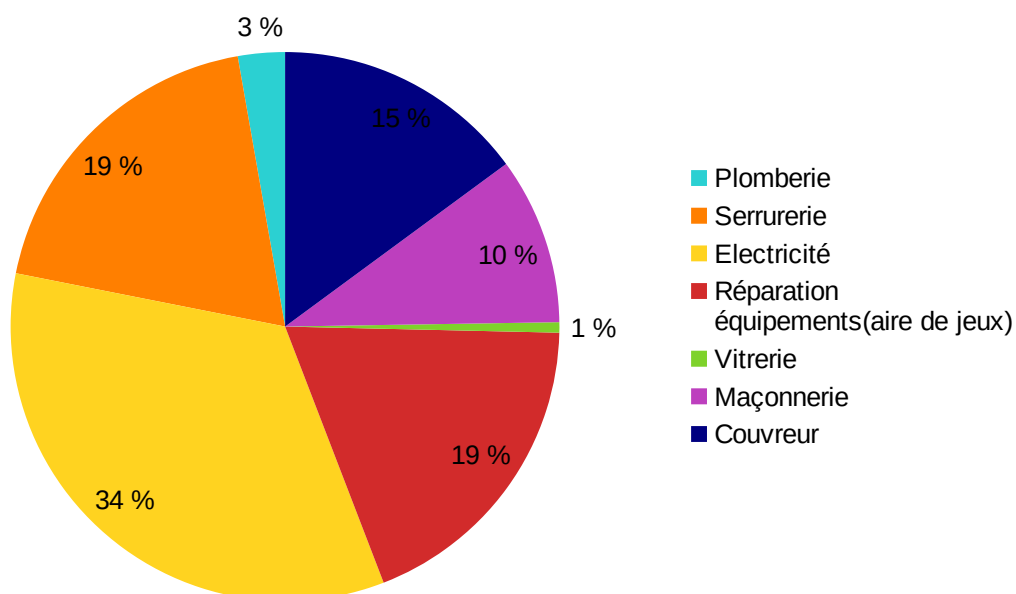
Il est à noter une diminution conséquente (50%) des dépenses sur les équipements sportifs, 42 709,12€ en 2021 et 22 804,18 en 2022. La période de fermeture des centres pendant le COVID ayant permis de réaliser tous les travaux d'urgence en dehors de la présence des occupants.

En contre partie, les dépenses dans les espaces verts ont doublées, 15 036,20€ en 2021 et 30 823,02€. La réappropriation des espaces verts par la population ainsi que la diversification de l'utilisation de ces espaces en lieux également culturels peuvent expliquer cette hausse des dépenses d'urgence.



Les dépenses d'investissement par corps de métier

		En 2021
Plomberie	3 839,43€	27 331€
Serrurerie	26 605,06€	64 426€
Electricité	47 228,54€	42 134€
Vitrierie	852,05€	1 709€
Maçonnerie	13 682,48€	4 202€
Couvreur	20 736,88€	0€
Peinture	0€	6 966€
Réparation équipements (aire de jeux)	26 118,00€	4 507€



III - COMPARAISON 2019, 2020, 2021 et 2022 – DOTATIONS ET REPORTS

	Exercice 2019		Exercice 2020		Exercice 2021		Exercice 2022	
	SF	SI	SF	SI	SF	SI	SF	SI
Dotations	1 236 419	152 368	1 318 823	151 998	1 329 755	150 390	1 345 707	151 344
Report N -1	1 438 899,80	349 681,20	1 441 600,76	406 397,14	1 764 067,84	416 093,59	2 194 235,89	415 208,80
Global	2 675 318,80	502 049	2 760 423,76	558 395,14	3 093 822,84	566 483,59	3 539 942,89	566 552,80
	3 177 368		3 318 818,90		3 660 306,43		4 106 495,69	

Globalement, le montant des dotations n'a cessé de croître depuis 2019.

IV – COMPLEMENT D'ANALYSE

IV-1 Analyse par thème, investissement et fonctionnement inclus

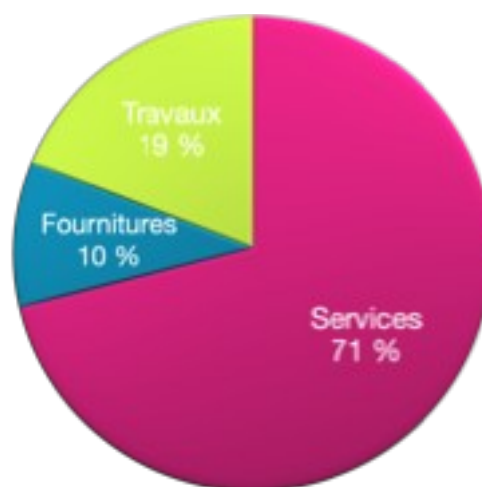
Thème	Montant	% par rapport au BP global
Gardiennage sur l'année	113 640,80	7,59 %
Travaux du service technique	278 438,01	18,60 %
Alimentation diverse	154 372,64	10,31 %
Animations	551 071,62	36,81 %

IV-2 Complément d'analyse réalisée par Abygaelle Sarret, étudiante en alternance service Finances et Marchés publics

1. Répartition du budget :

En analysant le tableau des engagements du logiciel de finances, j'ai regroupé les dépenses pour chaque type d'engagement, afin de déterminer la répartition des achats de la mairie de secteur. Les résultats ont révélé que

- **71% des achats sont des services** : Cette catégorie regroupe les dépenses liées aux prestations de services externes, tels que les services de maintenance ou encore les services de traiteurs. Les achats de services représentent la part la plus importante de notre budget, ce qui indique l'importance des prestations externes pour le bon fonctionnement de la mairie. On peut d'ailleurs observer que les marchés qui sont les plus coûteux sont les spectacles donc du contenu culturel.



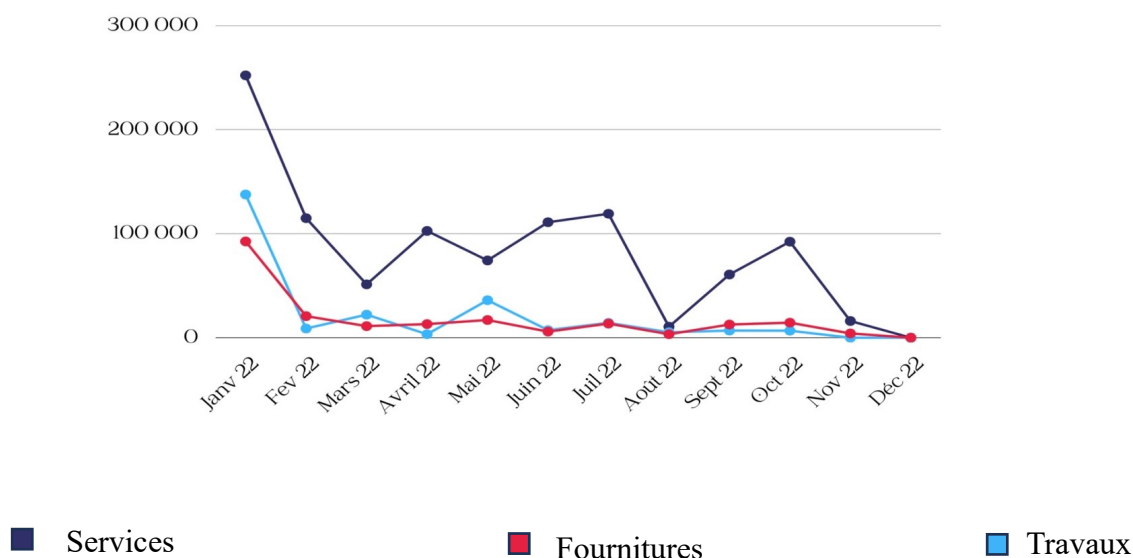
- **10% des achats sont des fournitures** : Cette catégorie comprend les dépenses liées à l'acquisition de fournitures diverses, telles que les fournitures de bureau, les consommables ou les petits équipements.

- **18% des achats sont des travaux d'urgences** : Cette catégorie regroupe les dépenses liées aux travaux urgents ou non prévus, tels que les réparations, les rénovations ou les interventions d'urgence. Ces achats sont souvent plus coûteux en raison de leur nature imprévue et de la nécessité d'une intervention rapide.

2. Analyse de la périodicité des dépenses :

En examinant les dépenses nous avons identifié les tendances générales en termes de montants dépensés, les catégories d'achats les plus importantes. Nous avons comparé les

engagements pour détecter d'éventuelles variations significatives par catégories de produits ou services achetés dépenses de mois en mois.



Le graphique ci-dessus représente les engagements lancés par la mairie en 2022, répartis en trois catégories : services, fournitures et travaux d'urgence. Les trois courbes indiquent les différentes catégories d'achats et leur dépenses mois par mois, tandis que l'axe vertical représente le montant total des engagements en euros.

Janvier: On observe un pic d'engagements, ce qui peut être attribué à la réouverture du logiciel des finances après les vacances de fin d'année. Les paiements qui ont été accumulés pendant la période de fermeture sont enregistrés, ce qui entraîne une augmentation des engagements ce mois-là.

Août/début septembre : La baisse des engagements en août et septembre peut être attribuée à la fermeture estivale des entreprises. Pendant cette période, il y a moins d'activités et deancements de marchés. Après la période de fermeture des entreprises, les engagements augmentent à mesure qu'elles reprennent leurs activités.

Novembre : On constate une nouvelle baisse des engagements notamment pour les services. Cette diminution peut être liée à la période où les budgets sont en cours d'élaboration. Pendant cette période, les décisions budgétaires sont prises et les ressources financières sont allouées aux différents projets et dépenses.

3. Analyse des Fournisseurs :

Dans le cadre des fournisseurs sélectionnés par notre mairie de secteur, voici une cartographie qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur nos fournisseurs. Environ 73% de nos fournisseurs sont localisés dans le département des Bouches-du-Rhône.

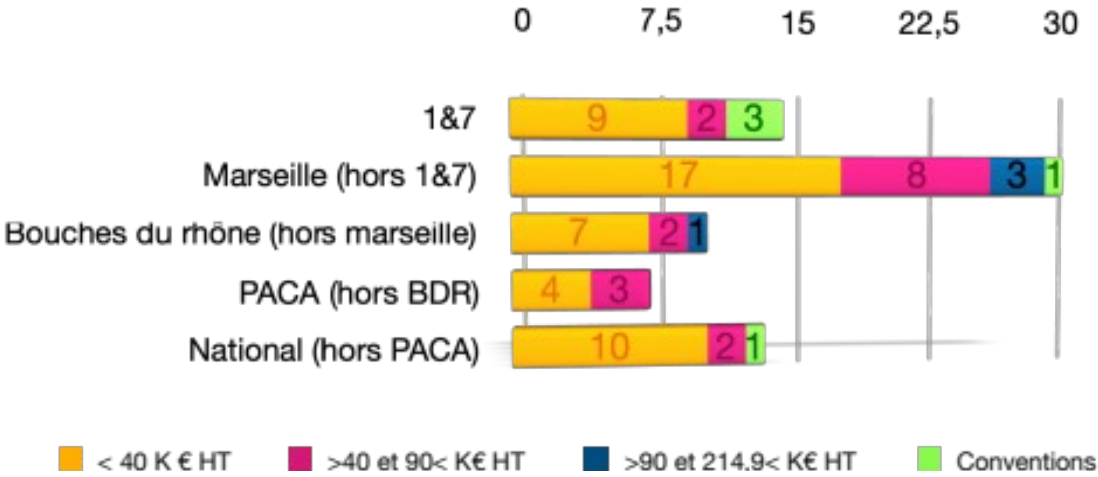
Cette préférence accordée aux fournisseurs locaux s'inscrit dans une démarche écologique visant à réduire notre empreinte carbone en favorisant les circuits courts. En encourageant les entreprises locales, nous contribuons également au développement économique de notre département et au maintien des emplois locaux.

Environ 10% de nos fournisseurs sont situés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en dehors du département des Bouches-du-Rhône. Cette répartition vise à soutenir les entreprises et l'économie régionale tout en élargissant notre champ de

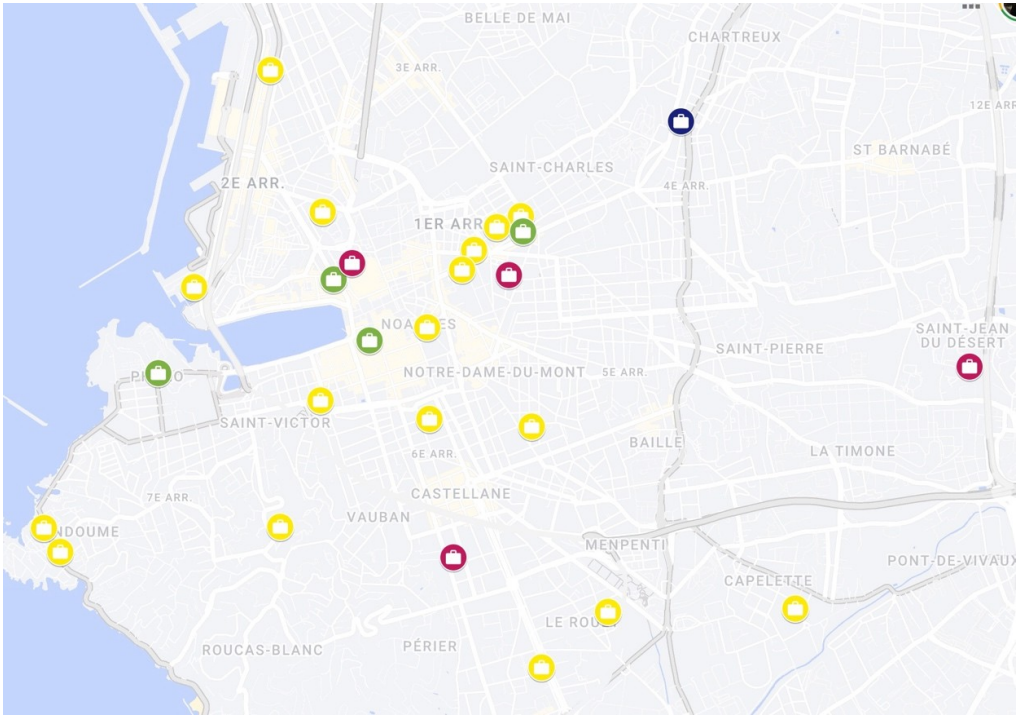
recherche de fournisseurs. Il est essentiel de maintenir une diversité dans nos partenariats pour garantir une concurrence saine et bénéficier de solutions innovantes.

Enfin, environ 18% de nos fournisseurs sont basés au niveau national. Cette part est justifiée par la nécessité de faire appel à des fournisseurs spécialisés et de bénéficier d'une expertise spécifique pour certains équipements ou services qui ne sont pas disponibles localement (UGAP notamment). Cela peut concerner des produits de haute technologie ou des prestations nécessitant des compétences particulières.

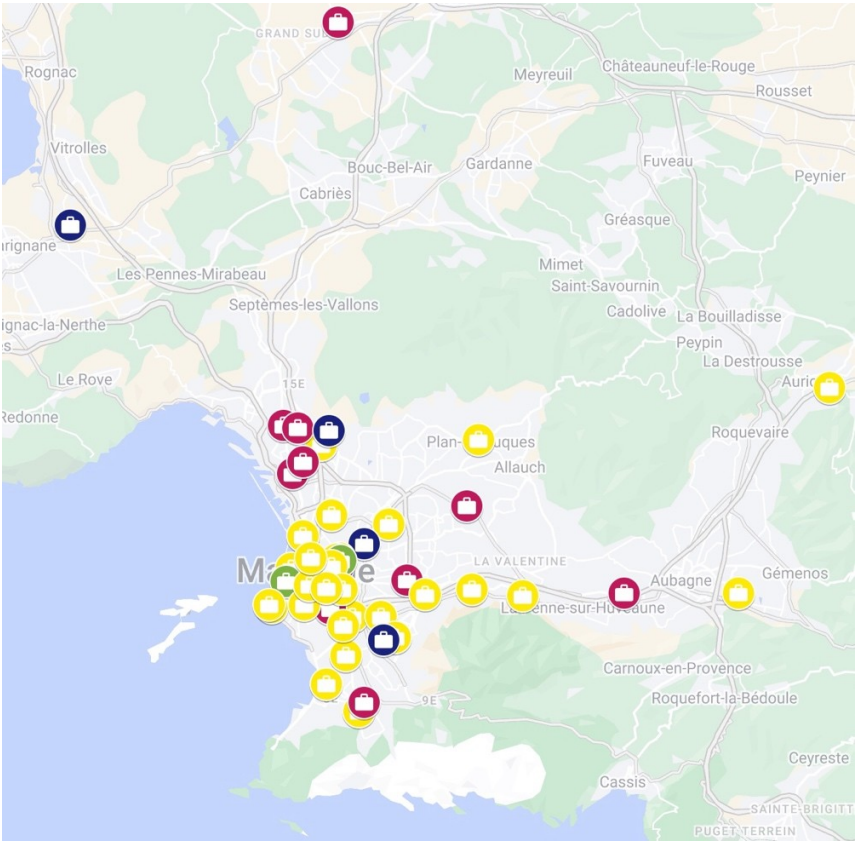
Dans l'ensemble, cette répartition des fournisseurs est justifiée par une volonté écologique de favoriser les acteurs locaux et de limiter les déplacements, tout en répondant aux besoins spécifiques de la mairie de secteur. De plus, en faisant appel à des fournisseurs nationaux et régionaux, nous cherchons à garantir une expertise et une qualité optimales pour nos projets, comblant ainsi les éventuelles lacunes de compétences locales.



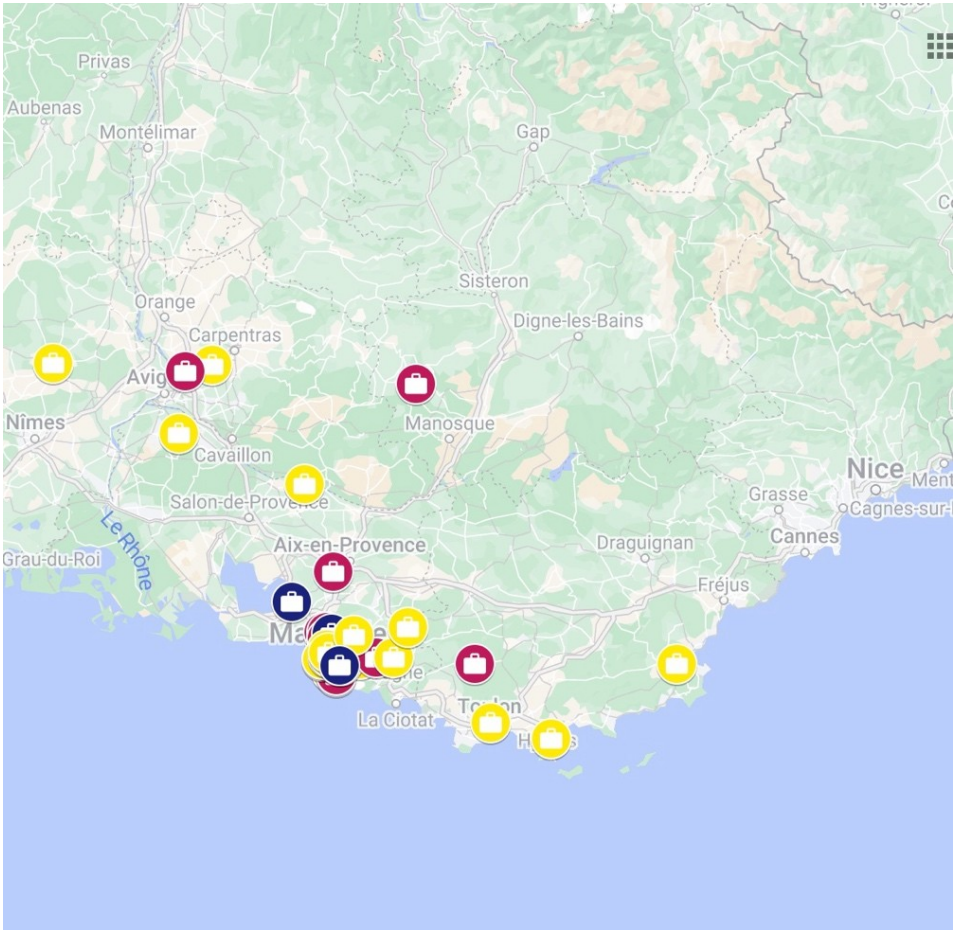
Cartographie des fournisseurs :
Sur Marseille



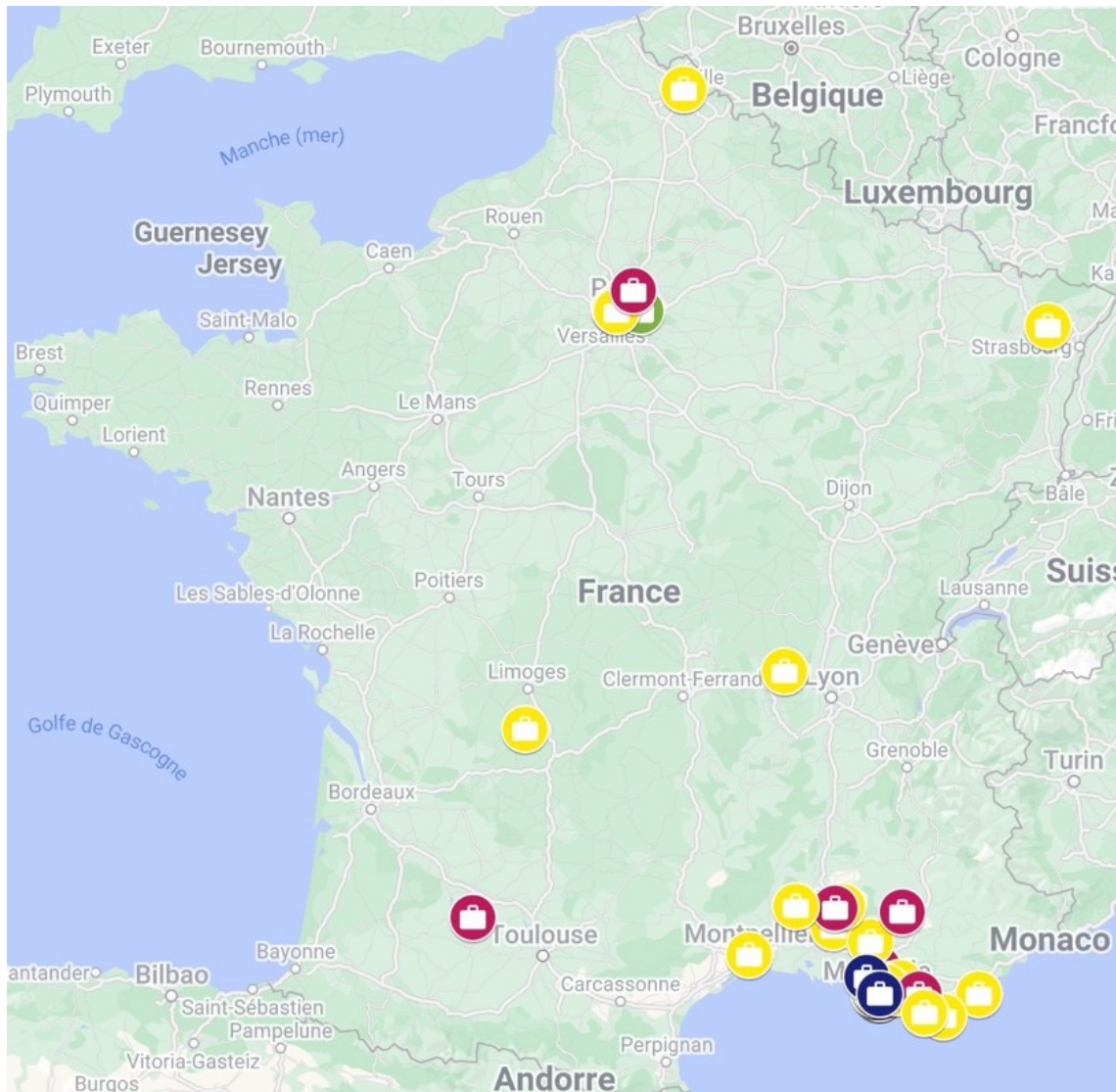
Sur le département



La Région



En France



En conclusion, nous pouvons constater que 2022 est marquée par une forte reprise de l'activité répondant à une importante demande de la population sûrement consécutive aux contraintes exigées par la crise sanitaire liée au COVID. L'activité de la mairie des 1-7, par obligation sanitaire, était au ralenti, 2022 marque le retour à la normale de la situation et de l'action de la Mairie des 1-7.